

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Science de l'information et des bibliothèques

- Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - ENSSIB

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de l'information et des bibliothèques

Établissement déposant : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - ENSSIB

Établissement(s) cohabilités : /

La mention *Sciences de l'information et des bibliothèques* (SIB) a pour objectif de former des cadres et professionnels de la documentation, de l'information scientifique, de l'édition ou de l'archivage. Se préparant à des activités de conservation ou de médiation, les étudiants sont invités à maîtriser et construire une véritable « chaîne de l'information » permettant de garantir pérennité, visibilité et diffusion à toutes formes de productions textuelles ou iconographiques. La formation vise des métiers variés allant de la gestion de dispositifs d'information professionnelle, à l'administration de fonds patrimoniaux en passant par la participation à des projets d'équipements culturels ou encore à la définition de processus d'archivage et de publication adaptés à l'environnement et aux technologies numériques.

Les compétences acquises dans cette mention sont clairement indiquées : la connaissance du document sous toutes ses formes et ses aspects doit conduire à la maîtrise du processus de gestion de l'information et de la conduite de projets documentaires permettant archivage et partage dans le cadre de toutes sortes d'organisations. La construction de la mention prépare en effet à une insertion professionnelle variée : trois spécialités (*Sciences de l'information et des bibliothèques, information scientifique et technique, Culture de l'écrit et de l'image, Politique des bibliothèques et de la documentation*) transmettent en effet savoirs et savoir-faire ayant directement trait aux besoins de l'entreprise (veille et organisation documentaire), à la gestion et valorisation du patrimoine (écrit ou graphique) et à l'administration des équipements documentaires (bibliothèques universitaires ou autres). Deux autres (*Archives numériques et Publication numérique*) ont directement trait aux données numériques, que ce soit en termes d'archivage ou de publication, et appréhendent dès lors des métiers traditionnels (bibliothèque, archive et édition) à travers leurs aspects innovants. Organisées de façon variée (les spécialités *SIBIST, PUN, ARN* relevant d'une même première année de master *Publication et archives numériques, information scientifique et technique*, tandis que les spécialités *CEI* et *PBD* disposent de première et seconde années), ces formations semblent guidées par un constant souci de professionnalisation.

Elles sont accessibles par les voies de la formation initiale et continue et recrutent des étudiants au niveau national puisque 66 % d'entre eux sont originaires d'autres régions. Attractifs, les diplômes proposés sont également sélectifs puisqu'en 2013 seulement 45 % des dossiers reçus ont été retenus. Les débouchés professionnels semblent être en adéquation avec ce processus comme en témoigne les données issues de la procédure de suivi des diplômés : de 2010 à 2013, la grande majorité (91 %) des étudiants ayant suivi les spécialités *SIBIST, ARN*, et *PUN* se sont insérés dans la vie active, tandis que 46 % des étudiants des spécialités *CEI* ou *PBD* ont poursuivi des études et notamment suivi la préparation aux concours des bibliothèques.

Les ressources humaines mises au service de ces formations relèvent d'une spécificité propre à l'ENSSIB : son extrême ouverture à des intervenants des milieux professionnels ou de la recherche. En atteste l'impressionnante liste des intervenants mise à jour de façon hebdomadaire sur le site Internet d'une école qui entend apparemment se constituer comme un véritable carrefour des professionnels de l'information et de la publication. L'équipe enseignante « titulaire » peut ainsi compter sur des apports pédagogiques et scientifiques variés, constamment renouvelés et qui plus est valorisés puisque nombre de conférences ou rencontres professionnelles sont diffusées sur ce site Internet.

Avis du comité d'experts

La mention *Sciences de l'information et des bibliothèques* met en effet en évidence l'une des spécificités de l'ENSSIB : la volonté de constamment articuler dimensions scientifique et professionnelle. En vertu de son statut d'école d'application de la fonction publique, l'établissement occupe un rôle central dans la formation des professionnels de l'information et les spécialités *PBD* et *CEI* semblent tirer parti des solides relations nouées au fil des ans avec des institutions et des organisations professionnelles. Les trois spécialités *SIBIST, ARN* et *PUN* laissent en revanche penser que

l'établissement s'est engagé dans une politique de renouvellement de ses traditionnels pôles d'expertise. Parfois innovantes quant à leurs méthodes pédagogiques, ces formations le sont en effet également quant à leurs débouchés puisqu'elles forment à de nouveaux modes de publication, de conservation et de diffusion et semblent plus largement s'inscrire dans une forme de réflexion quant aux devenirs et aux rôles des professionnels de l'information.

Celle-ci semble la bienvenue : politiques d'« open data » des administrations publiques, usages de « big data » dans des contextes variés, gestion et production de « métadonnées » offrant des services aux usagers de dispositifs numériques... Autant de processus aujourd'hui imparfaitement pris en compte dans l'enseignement supérieur français, qui constituent l'occasion (dans le cas de l'ENSSIB) de mettre en perspective la « machine intellectuelle » qu'est le livre (pour reprendre une expression d'Adriaan Van des Weel de l'Université de Leiden) vis-à-vis de nouveaux territoires de l'information. Les deux laboratoires de recherche soutenant ces formations témoignent de cet effort puisque sont mobilisés le Centre Gabriel Naudé qui héberge des recherches se focalisant sur un média en particulier (le livre) et l'Equipe de recherche de Lyon en sciences de l'Information et de la Communication (ELICO) qui dispose d'un axe « Document et Société » dont les membres interviennent régulièrement dans les formations citées ci-dessus. Cette coopération permet de faciliter l'accès au doctorat pour les étudiants de l'ENSSIB qui n'est pas habilitée à délivrer ce diplôme, donné qui peut paraître paradoxale. À l'heure où l'université française réfléchit à des formats de doctorats « professionnels » par la voie de la formation initiale ou celle de la Validation des Acquis d'Expérience, l'établissement pourrait mettre à profit les apports de son équipe pédagogique : comptant quatre professeurs d'université, celle-ci pourrait offrir d'intéressants débouchés aux étudiants de la mention *SIB* (et plus largement aux personnels, notamment les conservateurs de bibliothèque, que forme l'ENSSIB) chez qui le taux de poursuite d'études est important.

Le dispositif pédagogique que constitue la mention *SIB* gagnerait également à être optimisé sur d'autres plans, et en premier lieu quant à ses modalités de pilotage. Celles-ci semblent en effet encore trop dépendantes des structures mêmes de l'établissement qui dispose, il est vrai, d'une solide administration composée d'un conseil d'administration et d'un conseil scientifique ayant en charge la gestion de l'ensemble des formations et donc de la mention. Même si ceux-ci sont composés d'enseignants-chercheurs, de professionnels en exercice et des représentants des étudiants, ils ne sauraient remplacer de véritables conseils de perfectionnement. Espaces d'échanges et de réflexions, ceux-ci permettraient de mieux prendre en compte la dimension singulière de chaque parcours de formation et de mettre à profit les efforts menés au sein de l'établissement de formalisation et de systématisation des évaluations des enseignements par les étudiants. Enfin, les modalités d'enseignement (qui font une large place au présentiel et un faible usage des technologies numériques) et surtout l'ouverture à l'international (faible mobilité « sortante » et plus encore « entrante ») laissent penser que la mention dispose d'une appréciable marge de progression : la politique de ressources humaines (notamment en termes d'ingénierie pédagogique) et de constructions de collaborations avec des partenaires étrangers laisse penser que l'établissement est conscient de ces faiblesses.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Elle semble centrale au sein de la mention et être conçue selon deux principes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une graduation puisque toutes les premières années de master (et notamment l'année <i>PANIST</i> commune aux spécialités <i>SIBIST</i>, <i>ARN</i> et <i>PUN</i>) présentent des modules d'initiation à la recherche par le biais d'enseignements méthodologiques ou fondamentaux ayant trait à la notion de document, - une production puisque tous les parcours exigent la rédaction d'un mémoire prenant apparemment une forme relativement similaire et étant dans tous les cas l'occasion d'une prise de distance vis-à-vis de l'objectif de professionnalisation qui est par ailleurs constamment affiché. <p>Permettant un suivi individuel et invitant l'étudiant à articuler les différents enseignements dispensés, ce dispositif semble fructueux et il s'inscrit dans ce qui constitue un véritable modèle, sensible surtout dans les spécialités <i>SIBIST</i>, <i>PUN</i> et <i>ARN</i>. Recherche et professionnalisation vont de pair tant les différentes spécialités de la mention semblent constamment chercher à établir une articulation entre les deux activités, voire à tendre vers une forme de confusion lorsque les recherches portent sur des pratiques professionnelles susceptibles d'être directement réinvesties dans le mémoire, voire dans un projet (dans le cas de la spécialité <i>PBD</i>).</p>
------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>La spécialité <i>CEI</i> semble pour sa part relever d'un autre modus operandi puisque « recherche » et « professionnel » sont ici clairement distingués dans le programme pédagogique. Il permet cependant à la mention de compléter son adossement scientifique : ancré en Histoire et bénéficiant du soutien du Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (LARHA), du CIHAM-Histoire, Archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux ainsi que du Centre Gabriel Naudé, il est complémentaire des autres parcours qui semblent relever du champ des Sciences de l'Information et de la Communication et bénéficier des apports du laboratoire ELICO.</p> <p>Il est à noter que la possibilité pour l'ENSSIB (établissement-hôte de la mention) de délivrer le doctorat permettrait de mieux faire valoir cette conception de la recherche et aurait à cet égard une dimension structurante.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Également centrale, elle est présentée dans l'optique que nous décrivons ci-dessus. Tous les parcours sont construits autour de la transmission de savoir-faire variés ayant trait à toutes sortes de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisationnelles, que ce soit dans le cadre d'une gestion (d'établissements variés), d'une valorisation (via une communication autour des collections) ou d'une proposition (consécutive l'analyse des besoins documentaires d'une structure). - Fonctionnelles par la mise en place de systèmes documentaires mobilisant la structuration d'informations (métadonnées et autres), leur intégration au sein d'entités plus vastes (portails documentaires) et leur éventuelle mise en production (via la conception de système de publication). - Culturelles, que ce soit par la capacité à contextualiser des productions textuelles et iconographiques (et donc à leur conférer le statut de document) ou par des compétences en termes d'animation de structures opérant sur toutes sortes de territoires (et déployant des programmes d'action culturelle à destination de publics variés). <p>Mises en perspective (voire en prospective dans le cas de certains enseignements), ces compétences sont le fruit d'un solide ancrage dans les milieux professionnels. Au sein de la mention, l'hospitalité semble être la règle et les différentes spécialités accueillent un nombre impressionnant d'intervenants professionnels occupant bien souvent des postes à responsabilité. Bibliothèques et services d'archives semblent constituer le centre de gravité de ce dense réseau, et il serait à cet égard intéressant de compléter celui-ci par des apports d'acteurs prenant en charge la production ou la commercialisation de biens culturels.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>L'ensemble des spécialités de la mention intègrent des stages qui occupent quasiment systématiquement une fonction bien précise : celle d'une « préprofessionnalisation » puisqu'ils interviennent en seconde année de master et constituent donc un préalable à l'embauche. Pertinent, ce modus operandi semble a priori suffisant puisque l'insertion professionnelle est élevée (91 % pour les parcours <i>ARN</i>, <i>PUN</i> et <i>SIBIST</i>) et elle permet de mettre à profit les infrastructures proposées par l'école en termes d'offres et de recherche de stages.</p> <p>La mention semble par contre faire cohabiter plusieurs modèles pédagogiques et la place des projets proposés aux étudiants est plus variable. Celle-ci peut être centrale (comme dans le cas du parcours <i>SIBIST</i> et plus largement de l'ensemble des spécialités dépendant de la première année <i>PANIST</i>), cruciale (la spécialité <i>PBD</i> proposant ainsi aux étudiants de répondre à une commande effectivement formulée par un établissement, exercice délivrant 12 ECTS soit presque la moitié d'un semestre), ou apparemment non pertinente (dans le cas d'une spécialité <i>CEI</i> qui semble privilégier la préparation aux concours).</p>

Place de l'international	<p>Elle est malheureusement faible, notamment en termes de mobilité étudiante : si la mobilité « sortante » peut sembler correcte au regard des effectifs de certaines promotions, la mobilité « entrante » (étudiants disposant de diplômes étrangers) est en revanche presque inexistante. Regrettable, cet état de fait peut s'expliquer par des raisons structurelles : la plupart des métiers visés s'inscrivent dans un cadre national et s'inscrivent dans un territoire ou une culture médiatique donnée.</p> <p>Un effort d'internationalisation de ces formations reste donc sans doute encore à mener : quelques intitulés et de contenus d'enseignement font une place à l'international et la mention pourrait sans doute mettre à profit les nombreux partenariats établis avec diverses institutions ou structures nationales (Bibliothèque Nationale de France, Archives de France...) et internationales (International Federation of Library Associations and Institutions, Association Internationale Francophone des Bibliothécaires et Documentalistes...).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les effectifs de la mention sont faibles et accusent une légère baisse puisqu'ils passent de 142 à 129 étudiants entre 2010 et 2013. La création récente des parcours <i>PUN</i> et <i>ARN</i> montre que l'établissement est consciente de ce problème et on peut penser que ces deux formations grossiront avec le temps.</p> <p>Les mutualisations sont toutefois nombreuses et la mention est plus largement bien inscrite dans son environnement puisqu'elle propose par exemple des UE en collaboration avec d'autres masters (tel <i>Architecture de l'information</i> de l'ENS) ou noue des partenariats avec d'autres établissements (via des co-habilitations avec Lyon 2 en ce qui concerne la spécialité <i>CEI</i>, ou Lyon 1 en ce qui concerne <i>SIBIST</i>).</p> <p>L'établissement porteur de la mention semble également s'être engagé dans une réflexion sur le devenir de ses effectifs étudiants, et notamment sur une sélectivité dont la sévérité semble revue à la baisse. D'autres actions pourraient à cet égard être envisagées et on peut penser que la totale absence de dispositifs d'aide à la réussite pose problème. Modules de remise à niveau, stage de prérentrée ou dispositifs comparables permettraient peut-être d'intégrer des publics plus variés et de mieux profiter d'une attractivité d'ordre nationale à en croire les données fournies.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Elles font une large place au présentiel et proposent un usage des technologies numériques qui ne semble pas toujours parfaitement spécifié. À cet égard, on peut penser que la mention ne tire pas pleinement parti des infrastructures qui sont à sa disposition : il y aurait lieu de mieux formaliser l'utilisation des divers environnements numériques de travail afin par exemple d'inviter les étudiants à appréhender enseignements et projets de façon plus collaborative. Des initiatives semblent aller en ce sens et on note par exemple l'organisation de plusieurs enseignements à distance, notamment un séminaire partagé avec plusieurs établissements (ENS de Lyon et ESBI de Montréal).</p>
Évaluation des étudiants	<p>Ses modalités sont variées et la mention offre au final un panorama varié : la plupart des spécialités proposent des travaux collectifs et individuels, susceptibles de prendre plusieurs formes (dossiers documentaires, commentaires de documents, devoir sur table...). Contrôle continu et contrôle terminal sont de plus constamment proposés.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Aucun dispositif ne semble réellement mis en place et il y aurait tout lieu de mener une réflexion qui aurait le mérite de permettre aux étudiants d'inscrire leurs efforts dans le temps et de les mettre en perspective. Il est d'ailleurs à cet égard étonnant qu'un document fourni dans les annexes du dossier ne soit pas mieux utilisé : un référentiel de compétences que chaque spécialité pourrait s'approprier.</p>

<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Des données précises et complètes quant à l’insertion professionnelle et le devenir des étudiants sont présentées, ce qui atteste de procédures de suivi efficaces. Celles-ci gagneraient en revanche à être systématisées et à bénéficier d’enquêtes annuelles. Il est à noter que l’ENSSIB a récemment inauguré un annuaire des anciens étudiants qui devrait grandement faciliter ce travail.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d’autoévaluation</p>	<p>Aucune des cinq spécialités dont dispose la mention ne présente de conseil de perfectionnement à proprement parler : leur pilotage ne semble pas inexistant, loin s’en faut, mais on peut penser que n’y sont pas systématiquement associés étudiants ou professionnels. La chose est d’autant plus regrettable que ces formations semblent fort bien inscrites dans les milieux professionnels : la possibilité de disposer d’un regard à la fois extérieur et intérieur est donc réelle et ceux-ci permettraient à la mention de mettre en perspective les évaluations des enseignements qui sont réalisées anonymement chaque année.</p>

Synthèse de l’évaluation de la formation

Points forts :

- Des programmes d’enseignement combinant parfaitement apports en termes de recherche et volonté de professionnalisation.
- Un vaste vivier de haute qualité d’intervenants témoignant et participant au bon ancrage des formations au sein des milieux professionnels.
- Des débouchés réels et des infrastructures efficaces en termes de recherche de stage ou d’accès à l’emploi.
- Des partenariats locaux et nationaux avec de nombreuses institutions ou structures opérant dans les métiers visés.
- Des modalités d’enseignement variées, faisant souvent une large place au projet et à la mise en activité des étudiants (notamment dans le cadre des spécialités *PBD* et *PUN*).

Points faibles :

- Une ouverture internationale encore insuffisante, tant dans les mobilités étudiantes que dans les programmes pédagogiques.
- Des modalités d’enseignement parfois insuffisamment innovantes et ne mettant pas pleinement les technologies numériques au service du devenir des étudiants.
- Un pilotage des formations qui gagnerait à être mieux partagé en intégrant professionnels et étudiants.
- Des dispositifs d’aide à la réussite et de suivi d’acquisition des compétences insuffisants.
- Une place dans le champ des universités de Lyon qui pourrait être renforcée, notamment à travers un positionnement vis-à-vis des formations de Lyon 3 (*Information et documentation* et *Scénarisation de contenus audiovisuels multi-support*).

Conclusions :

La mention *Sciences de l'information et des bibliothèques* renferme un ensemble de spécialités qui semblent en tout point pertinentes : correspondant à des débouchés réels et enregistrant des taux d'insertion professionnels élevés, elles prennent la mesure de la réalité et de l'évolution d'un ensemble de métiers qui sont bien identifiés. Pour ce faire, ces formations articulent des apports en termes de recherche et de professionnalisation tout en mettant à profit leur excellente inscription au sein des milieux socio-économiques auxquels se destinent les étudiants. La mention bénéficie également largement de son inscription au sein des universités de Lyon, que ce soit en termes d'adossement à la recherche ou en termes de collaborations avec des formations voisines. À ce titre, la possibilité pour l'ENSSIB de délivrer le doctorat serait assurément structurante et permettrait d'encore mieux promouvoir un modèle rapprochant constamment recherche et professionnalisation.

Pertinent, ce dispositif pédagogique pourrait toutefois être optimisé. Les effectifs étudiants semblent encore faibles au sein de certaines spécialités (notamment *PUN*) et on doit encourager l'établissement à poursuivre ses efforts sur ces points tout en renouvelant également des modalités d'enseignement qui peuvent par moment sembler trop traditionnelles et faisant peu d'usage des technologies numériques. On regrettera également de ne pas pouvoir disposer des taux de réussite aux concours auxquelles préparent certaines spécialités et deux points notamment pourraient faire l'objet d'une vigilance accrue : la place de l'international et la mise en perspective des activités visées ; le pilotage de formations qui doivent devenir un point de rencontre entre enseignants, chercheurs, professionnels et étudiants.

Éléments spécifiques des spécialités

Sciences de l'information et des bibliothèques, information scientifique et technique

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'initiation à la recherche se fait principalement dans la première année de master <i>Publication et Archives numériques, information scientifique et technique</i> qui est commune aux trois spécialités <i>SIBIST, PUN, ARN</i>. C'est là que les étudiants sont invités à se familiariser avec la notion de « document », que ce soit en le situant au sein d'un environnement (« Contexte de la médiation documentaire »), au sein d'un processus de normalisation permettant sa circulation et sa consultation (« Textes et formalismes ») ou dans le cadre d'une approche scientifique et disciplinaire (« Approche historique et conceptuelle des Sciences de l'Information »).</p> <p>La règle semble être de mêler apports en termes de recherche et mise en application, et la spécialité <i>SIBIST</i> semble construite selon ce principe. En attestent les UE « Veille et information scientifique et technique » ou encore « Usages de l'informatique et de l'Internet » : s'y mêlent savoirs et savoir-faire, et le mémoire de stage (entendant permettre aux étudiants de mettre en perspective leur expérience professionnelle) semble également relever de ce principe.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation semble appréhendée selon cette même logique : les UE « La mémoire d'entreprise : méthodes et outils » et « Des usages à l'application Web » invitent par exemple les étudiants à mêler capacités d'analyse d'une organisation (voire d'une situation donnée) et connaissance des outils susceptibles d'y répondre.</p> <p>Des intervenants professionnels participent également aux cours et la dichotomie recherche/professionnalisation ne semble dans tous les cas jamais pertinente : on peut y voir l'une des spécificités de l'ENSSIB, et plus largement d'une certaine approche des Sciences de l'Information et de la Communication. La mise en place de travaux dirigés et projets tuteurés (insuffisamment développés) pourrait en revanche permettre d'encore mieux exploiter ce parti-pris.</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>S'il ne propose pas de stage en première année, la spécialité propose en revanche en seconde année un stage de trois à quatre mois qui s'effectue au semestre 6 et donne lieu à la soutenance d'un mémoire. Celui-ci entend placer l'étudiant dans une posture opérationnelle puisqu'il est amené à proposer un diagnostic de la structure dans laquelle il exerce et à avancer des pistes de solution qu'il doit justifier. Il répond ce faisant aux réquisits de l'ingénierie documentaire.</p> <p>La spécialité semble largement construite autour de la notion de projet, tant ceux-ci prennent des formes diverses et variées. Le projet peut être collectif, comme dans le cas de la première année de master <i>PANIST</i>: invités à travailler en équipe, les étudiants doivent répondre à une commande. De collectif, le projet devient en seconde année collaboratif puisque les étudiants sont invités à modéliser la mise en place d'un organe de publication scientifique. Enfin, le projet prend également une forme individuelle que ce soit à travers le mémoire déjà évoqué ou la conception d'un site Web.</p> <p>Si ces projets forment un ensemble cohérent, celui-ci gagnerait effectivement à être mieux formalisé et valorisé. On peine en effet à identifier précisément les enseignements concernés et il est quelque peu dommage de ne pas mieux mettre en valeur une orientation pédagogique qui constitue clairement l'une des spécificités de la formation et possède plus largement de nombreuses vertus en termes de suivi de l'acquisition des connaissances et de capacité à créer du lien entre les étudiants.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Elle semble relativement modeste et on peut se demander si la conception même de la formation (qui semble construite autour de la volonté de mettre les étudiants en « situation ») ne la limite pas quelque peu.</p> <p>Si les descriptifs des UE ne témoignent pas de la réelle volonté de prendre en compte d'autres contextes que français, cela ne semble toutefois pas rédhibitoire : trois étudiants ont ainsi bénéficié de mobilité internationale (dans le cadre de stages ou de programmes d'échange).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Comme pour les autres spécialités de l'ENSSIB, le recrutement est majoritairement national, féminin et concerne exclusivement (en 2013) des titulaires d'un master 1. Les effectifs sont faibles (12 étudiants de seconde année en 2013) mais ce parcours, orienté vers l'entreprise, devrait assurément profiter des efforts consentis par l'établissement afin de renforcer son bassin de recrutement.</p> <p>Il n'est en revanche pas fait mention de dispositifs d'aide à la réussite. Si les effectifs de la seconde année de formation rendent aisé le contact avec l'étudiant, ce point gagnerait assurément à être formalisé dans le cadre de la première année. La mise en place d'un livret de l'étudiant lui permettant de mesurer sa progression serait par exemple peut-être utile afin de mieux informer ses décisions d'orientation.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les candidats en formation continue peuvent faire leurs deux années de master en une seule année. La formation est accessible en contrat de professionnalisation et en VAE.</p> <p>La place du numérique semble confondue avec l'objet même de la formation et gagnerait sans doute à être mieux formalisée. Si l'équipement est bel et bien présent (plateformes de travail collaboratif et plus largement un véritable ENT), son usage dans le cadre des actions pédagogiques n'est pas clairement présenté. Il n'est ainsi pas fait mention d'usage d'outils tels que des blocs-notes collaboratifs permettant de partager réflexions et apports des étudiants et la formation ne semble pas dispenser d'enseignements à distance.</p>
<p>Évaluation des étudiants</p>	<p>Offrant contrôle continu et terminal, leurs modalités sont variées : elles vont de l'épreuve orale au devoir sur table en passant par la réalisation de projets et de dossiers, solutions qui sont même</p>

	parfois combinées. L'UE « Usage de l'informatique et de l'Internet » propose ainsi à la fois un partiel et une enquête, articulant ainsi la formalisation des acquis théoriques à la recherche, ou au traitement, des informations.
Suivi de l'acquisition des compétences	Ce point n'est pas évoqué : on peut penser que la structure même de l'École facilite la communication et les échanges. Même si la pédagogie et l'évaluation par projet offrent des opportunités en termes de circulation et de partage des savoir et savoir-faire au sein de la promotion, les divers modes d'évaluation devraient <i>a minima</i> être utilisés afin de repérer les éventuelles difficultés des étudiants.
Suivi des diplômés	L'ENSSIB s'est doté en 2014 d'un annuaire des anciens et il y a fort à parier que celui-ci pourrait faciliter les échanges entre et avec les diplômés. Leur suivi semble néanmoins de qualité : une enquête annuelle permet de mesurer le taux d'insertion professionnelle (91 % en 2013), mais elle gagnerait à être systématisée chaque année.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le pilotage de la formation gagnerait à être repensé et le parcours devrait se doter de moyens lui permettant de penser son évolution de façon plus individualisée. Des réunions sont organisées au sein de la spécialité, mais elles ne semblent pas systématiquement intégrer professionnels du secteur et étudiants (anciens ou actuels). Ceux-ci ont en revanche accès à un formulaire en ligne à remplir anonymement et cette évaluation permet d'avoir un regard sur les enseignements.

Archives numériques

Place de la recherche	De même que dans le cas de la spécialité <i>SIBIST</i> , l'initiation à la recherche se fait dans la première année de master <i>PANIST</i> à travers des modules de familiarisation et problématisation de la notion de « document ». La spécialité <i>Archives numériques</i> ne semble en revanche pas systématiquement chercher à allier apports théoriques et opérationnels. Ainsi, les UE « Penser l'archive numérique » ou « Le web : collecte, signalement, accès aux archives » semblent clairement vouloir explorer les tenants et aboutissants d'une pratique professionnelle et son devenir au sein d'un nouvel environnement technologique. Offrant la possibilité de réaliser deux types de mémoire (« d'étude » et de « recherche »), la formation semble donc chercher à mettre à la fois à profit sa bonne inscription dans les structures de recherche lyonnaises (laboratoire ELICO) et dans des réseaux nationaux (partenariat avec la BNF et les Archives de France).
Place de la professionnalisation	Seule l'UE « Stage en situation professionnelle » est dite, non sans euphémisme, « à caractère professionnalisant ». De même, si elle repose sur un partenariat étroit avec la Bibliothèque Nationale de France et des Archives de France et si de nombreux (14) professionnels de l'archivage numérique interviennent, la présence de cours présentés comme « pratiques » reste faible et on peut être de prime abord déconcerté par le caractère quelque peu abstrait des intitulés d'UE ainsi que de leur contenu. La présentation de la formation gagnerait à être sur ce point plus explicite, car son programme semble en fait correspondre aux réquisits d'une activité aux modalités bien particulières. Touchant, presque par définition, à des documents relevant de la vie privée et constituant parfois un enjeu de politique publique, l'archive suppose une solide connaissance du cadre juridique de cette pratique documentaire et les nombreux enseignements ayant trait à cet item sont ainsi bienvenus. De même, dans un contexte d'intensification de la production d'informations et de baisse des moyens mis à disposition pour leur conservation, les enseignements

	<p>sur la production de l'archiviste (« L'archivage du web entre collection et artefact ») demeurent essentiels. Ils semblent permettre de poser la question de l'industrialisation de l'archivage (via production de métadonnées ou tentative de « catégorisation » de la production, comme dit dans le descriptif d'autres UE) et plus largement d'aborder des problèmes immanents à la profession : l'archiviste est-il un producteur de données ?</p>
Place des projets et stages	<p>De même que dans le cas des parcours <i>SIBIST</i> et <i>PUN</i>, la formation propose aux étudiants un stage (d'une durée de quatre mois) en seconde année seulement. Ils peuvent bénéficier du soutien d'un bureau des stages et de l'insertion professionnelle, ainsi que des nombreuses offres (255 en 2013) diffusées sur la plateforme pédagogique de l'établissement.</p> <p>Cette spécialité semble cependant relever d'un modèle pédagogique différent des autres offres pédagogiques de l'établissement : le projet ne semble pas occuper une place centrale, sauf dans le cas de l'UE « Open Access » (dont le descriptif fourni est malheureusement vierge). Le mémoire n'est pas non plus présenté sur le mode du projet, et c'est finalement principalement dans la première année de master <i>PANIST</i> que les étudiants sont invités à œuvrer collectivement (afin de répondre à une commande).</p> <p>Plus que sa mise en application, semble finalement privilégiée la présentation des tenants et aboutissants d'un projet documentaire (notamment dans le cadre de l'UE « Records management - Gestion des archives »).</p>
Place de l'international	<p>Concernant les flux étudiants, elle est faible puisque les données fournies témoignent d'une seule mobilité « sortante » en 2013 (dans le cadre d'un stage). Une ouverture vis-à-vis d'autres pays que la France n'est également pas explicite dans les enseignements. Les riches partenariats (notamment avec le consortium international pour la préservation de l'Internet) pourraient sans doute être mieux mis à profit.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les effectifs en 2013 sont de 11 étudiants issus de toute la France en seconde année. De même que dans le cas de la spécialité <i>SIBIST</i>, la taille de la promotion permet une écoute, mais un livret de l'étudiant ou l'utilisation de modes numériques d'évaluation ou de partage serait un apport, notamment dans le cadre de la première année de master. Il est à noter que deux journées de mise à niveau en xml sont proposées en début d'année, ce qui doit permettre de détecter les éventuelles difficultés.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les modalités d'enseignement sont traditionnelles et font une large place au présentiel. Il n'est quasiment pas question dans le dossier d'usage des technologies numériques mais juste de leur étude. La formation est ouverte à la VAE.</p>
Évaluation des étudiants	<p>Organisées en contrôle continu et terminal, les modalités d'évaluation sont traditionnelles : les épreuves et travaux individuels dominent largement et il serait sans doute intéressant d'adopter un panel de solutions un peu plus varié.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>De même que dans le cas de la spécialité <i>SIBIST</i>, ce point n'est pas évoqué. On peut ici aussi penser que les effectifs réduits et la structure même de l'École facilitent les échanges, mais étant donné l'orientation de la formation, il serait intéressant de développer une procédure de suivi. En effet, on peut penser que le caractère fortement individualisé de l'évaluation et des travaux proposés aux étudiants n'offre pas forcément des garanties de détection de leurs éventuelles difficultés avant les sessions d'examen.</p>
Suivi des diplômés	<p>La formation s'appuie sur les services de l'ENSSIB et les données fournies sont de qualité : une enquête permet de mesurer le taux d'insertion professionnel (91 % sur l'ensemble des masters <i>SIB</i>) et</p>

	devrait être systématisée annuellement. L'annuaire des anciens créé en 2014 devrait être un efficace outil de suivi.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'est pas fait mention de conseil de perfectionnement et le pilotage de la formation n'est pas vraiment évoqué. Pourtant, opérant en « étroite partenariat » (comme dit dans le dossier) avec la BNF et les Archives de France, co-habilité avec l'Université de Lyon, la spécialité est d'ores et déjà au carrefour de logiques universitaires et professionnelles. Formaliser cet état de fait permettrait d'autre part de mieux tirer parti des évaluations des enseignements en offrant aux étudiants la possibilité directe de s'exprimer.

Publication numérique

Place de la recherche	<p>De même que dans les spécialités <i>SIBIST</i> et <i>ARN</i>, les étudiants se voient proposée une initiation à la recherche dans l'année de master 1 <i>PANIST</i> : y sont abordés les théories, le contexte et le devenir de la notion de « document », apports qui sont mis à profit de façon originale dans la seconde année de master.</p> <p>En effet, le parcours <i>PUN</i> adopte une approche de la recherche pour le moins originale que l'on pourrait qualifier de « mise en activité ». Les modalités d'enseignement de l'UE « Le monde de l'édition » sont à cet égard éclairantes : un travail documentaire est réalisé en amont par les étudiants afin de placer un chercheur invité en situation de débattre avec l'ensemble de la promotion.</p> <p>Initié par le directeur de la recherche de l'ENSSIB, le procédé esquisse une véritable politique : une transmission d'apports scientifiques en partie conçue à travers un partage de la parole, ou plus exactement une mise en situation de la documentation disponible sur un sujet donné.</p>
Place de la professionnalisation	Comme dans le cas des deux autres spécialités, un souci de la professionnalisation des étudiants est sensible au sein de toute la formation. Celle-ci semble principalement passer par deux axes : l'initiation à de nouveaux processus de publication et l'étude de pratiques professionnelles. Le programme pédagogique ne semble pas céder à la tentation de créer des modules consacrés à tels ou tels outils, comme c'est trop souvent le cas ailleurs. Le nombre d'intervenants professionnels n'est pas précisé. Cependant, on peut penser que les cours techniques et méthodologiques sont trop rares. La spécificité de la publication vis-à-vis des autres activités auxquelles prépare la mention <i>SIB</i> pourrait être mieux affirmée.
Place des projets et stages	<p>De même que dans les deux autres spécialités de master dépendant de la première année <i>PANIST</i>, le stage est de quatre mois et donne lieu à la soutenance d'un rapport.</p> <p>La place des projets est également importante et la formation se rapproche en ce sens de la spécialité <i>SIBIST</i>. En atteste par exemple l'UE « Conception et réalisation d'un produit éditorial numérique » qui les invite à concevoir collectivement un produit éditorial.</p>
Place de l'international	<p>Elle semble plus affirmée que dans le cas des deux spécialités <i>SIBIST</i> et <i>ARN</i>. Ce point est sensible au niveau des enseignements : une UE se focalise ainsi sur le « monde de l'édition en France, en Europe et dans le monde » et (à en croire la liste des intervenants) on ne doute pas que sont introduites des perspectives dépassant le cadre national. Un séminaire est également organisé en partenariat avec un établissement canadien (l'Ecole de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information de Montréal).</p> <p>Ramenée à l'effectif, la mobilité étudiante est également significative puisque trois inscrits ont effectué semestres d'études</p>

	et stages à l'étranger.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les effectifs sont très faibles (quatre étudiants de seconde année en 2013) et on peut s'interroger sur la viabilité de la formation. Cependant, il s'agit de la seule formation de l'ENSSIB (et des universités de Lyon) à aborder les problématiques et pratiques de la création éditoriale et plus largement des transformations médiatiques ayant trait à l'imprimé. Mieux affirmer cette spécificité pourrait permettre de tirer parti d'un bassin de recrutement résolument national. La mise en place d'un livret de l'étudiant ou d'un dispositif comparable en première année de master pourrait également permettre aux usagers de mieux analyser les compétences que la formation est à même de valoriser.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Sur ce point, la spécialité <i>PUN</i> se distingue de ses voisins. On a presque l'impression, à lire le dossier, qu'il fait office pour l'école de véritable « laboratoire » pédagogique. Outre la pédagogie « inversée » décrite plus haut, les projets proposés aux étudiants doivent supposer un large usage (tant en termes de production que de collections de documents) de dispositifs numériques. ENT, bloc-notes collaboratif, carnet de notes partagé ? La chose aurait gagné à être spécifiée dans le dossier, ne serait-ce que pour montrer que les étudiants possèdent un certain recul vis-à-vis des outils qu'on les invite à utiliser. De même, la formation ne s'effectue pas uniquement en présentiel et une initiative se démarque : la conduite d'un séminaire commun à l'ENSSIB, l'ENS Lyon et l'ESBI de Montréal qui permet certainement aux étudiants et enseignants de mettre en perspective (international qui plus est) savoirs et savoir-faire.
Évaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation semblent moins innovantes que les méthodes pédagogiques : pourquoi ne pas, après tout, mieux valoriser l'effort d'« inversion » et de « mise en activité » des apports scientifiques que produisent les étudiants ? L'évaluation fait en effet une large place aux travaux collectifs : seules deux UE et le mémoire donnent lieu à une évaluation individuelle, dossiers documentaires et projets numériques réalisés en groupe étant partout ailleurs la règle.
Suivi de l'acquisition des compétences	De même que dans le cas des spécialités <i>SIBIST</i> et <i>ARN</i> , ce point n'est absolument pas évoqué. La chose est d'autant plus regrettable que la formation fait assurément une large place à la maîtrise et surtout à la mise en perspective d'outils : formaliser cet objectif permettrait sans doute aux étudiants de mieux planifier et organiser leur travail annuel.
Suivi des diplômés	Ici aussi, les données fournies sont de qualité et la formation devrait bénéficier de la création de l'annuaire des anciens. L'enquête concernant l'insertion professionnelle devrait être systématisée chaque année : il y a fort à parier que cette spécialité transmet des compétences exploitables dans d'autres secteurs que la seule édition.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	De même que dans le cas des autres parcours, il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement parler. Celui-ci permettrait pourtant de mettre à profit les évaluations réalisées anonymement par les étudiants.

Politique des bibliothèques et de la documentation

Place de la recherche	Elle est plus que conséquente, semble organisée selon une graduation et relever de deux types d'approches. Certains
-----------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>enseignements se focalisent sur des questions épistémologiques permettant assurément de mettre en perspective une pratique professionnelle : tel est par exemple le cas des deux UE (M1 et M2) « Penser/Classer » dont le programme est alléchant, ainsi que d'« Écosystème du document ». Un mémoire de recherche appliqué à un terrain précis et sur un sujet lié aux bibliothèques est de plus demandé.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Comme dans la plupart des formations de l'ENSSIB, recherche et professionnalisation vont de pair et nombre d'enseignements semblent proposer de mettre la complexe notion de document en perspective, notamment en analysant des pratiques professionnelles : tel est par exemple le cas des UE dites de « contexte » (« La bibliothèque aujourd'hui », « Comprendre le numérique »...).</p> <p>Au-delà de ces enseignements, la professionnalisation semble clairement construite selon un principe de spécialisation puisque les étudiants sont invités au troisième semestre à choisir entre trois options différentes. Leurs identités (« numérique », « patrimoine », « Service aux publics ») et complémentarités sont claires.</p> <p>Enfin, le nombre de professionnels intervenant dans la formation est tout bonnement stupéfiant : 141 !</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation se clôt par un stage de trois mois au moins dont l'objectif n'est pas directement lié au mémoire : l'étudiant est invité à poursuivre la réflexion qu'il a entamée en première année et on peut penser que cette disposition renforce la dimension « projet » de sa formation.</p> <p>Celle-ci est également au cœur de deux autres enseignements au sein desquels les étudiants sont invités à répondre à des commandes provenant d'établissements : « Gérer une équipe » et « Gérer un établissement ». Il est à noter que ce dispositif, fort rare, suppose et offre par définition une bonne inscription dans les milieux professionnels.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Malheureusement, la place de l'international semble également limitée dans le cadre de cette spécialité. Les intitulés et contenus d'enseignement ne mettent pas spécialement en évidence la volonté d'insuffler à la formation une dimension internationale. Celle-ci semble surtout présente en première année de master et à travers les UE de « contexte » et gagnerait assurément à être renforcée.</p> <p>En effet, et peut-être paradoxe, la spécialité <i>PBD</i> semble être sur ce plan une formation très ouverte : trois étudiants ont bénéficié de mobilités sortantes dans le cadre d'études et deux dans le cas de stages, preuve que la première année de master les prépare à s'inscrire dans d'autres environnements que la seule France et plus largement à dépasser le caractère national des médias et systèmes documentaires étudiés.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Comme dans le cas des autres formations de l'ENSSIB, le recrutement est national. Il est à noter que la seconde année de master est en soi attractive : à en croire les données fournies, ses effectifs (21 étudiants en 2013) sont plus importants que ceux de la première année (17) et la plupart des étudiants sont des primo-entrants.</p> <p>Il n'est pas explicitement fait mention de dispositifs d'aide à la réussite, cependant les UE dites « de contexte » constituent de solides initiations aux métiers préparés. Cependant, et afin de ne pas s'en remettre à la seule procédure de sélection, ce parcours devrait peut-être se doter des moyens d'épauler les étudiants n'ayant pas suivi la première année d'enseignement.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement sont traditionnelles et s'effectuent essentiellement en présentiel. On note tout au plus un enseignement proposant l'usage des outils numériques : un module dit « de formation interactive en ligne » au sein de l'UE « Conduire une politique documentaire ».</p>
<p>Évaluation des étudiants</p>	<p>Proposées en contrôle continu et terminal, elles semblent être conçues selon deux modes, individuels et collectifs, qui sont utilisés de façon complémentaire. Ceux-ci sont en effet proposés aux étudiants en alternance (des UE évaluées par un « travail individuel » succédant à des enseignements débouchant sur des travaux en groupe) ou en association (comme dans le cas de l'UE « Penser/Classer »).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>À l'instar des autres spécialités de master de l'ENSSIB, ce suivi ne semble pas pris en compte. On peut pourtant penser que la complexité de la formation le rend nécessaire : comportant trois options et un projet professionnel, sa structure ne rend certainement pas aisé un suivi individualisé. Le référentiel des compétences joint en annexe au dossier pourrait être mieux utilisé.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Ici aussi les données fournies sont de qualité et la formation devrait bénéficier de la création de l'annuaire des anciens.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>De même que dans le cas des autres spécialités, il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement parler. La chose est d'autant plus paradoxale que cette spécialité comporte un nombre tout bonnement stupéfiant d'intervenants, que ce soit quant à leur nombre (141) ou leurs qualités. On est face à une spécialité qui fait indéniablement office de carrefour : reste à formaliser ces apports extérieurs et à mieux impliquer les étudiants afin de mettre en perspective les évaluations réalisées chaque année.</p>

Culture de l'écrit et de l'image

<p>Place de la recherche</p>	<p>Elle est centrale et il s'agit d'ailleurs de la seule formation de l'ENSSIB disposant en seconde année de master d'une option estampillée « recherche ». Proposant séminaires dits de « spécialisation » et « thématiques » (terminologie qui gagnerait à être explicitée afin d'être mieux présentée aux étudiants), celle-ci prépare les étudiants à la soutenance d'un mémoire au sein duquel ils peuvent mettre à profit les enseignements de première année de master (par exemple « Initiation aux cultures de l'écrit et de l'image jusqu'à l'imprimerie » et « de l'imprimerie à nos jours »).</p> <p>Vis-à-vis de ses voisines au sein de la mention <i>SIB</i>, la formation dispose d'une autre originalité : un ancrage disciplinaire clairement situé en Histoire et ne faisant apparemment pas de place aux Sciences de l'Information et de la Communication. Les deux approches ne s'excluant pas l'une l'autre, loin de là, il serait à cet égard intéressant de mieux expliciter le programme des UE dites de « Méthodologie ».</p> <p>Enfin, le parcours propose aux étudiants de participer à un séminaire qui peut compter sur l'adossement à trois structures de recherche : le Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (LARHA), le CIHAM-Histoire, Archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux et le Centre Gabriel Naudé.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Cette formation semble relever d'un autre modèle que les autres formations proposées dans la mention. Si celles-ci proposent d'étudier des pratiques ou organisations professionnelles, la distinction entre « recherche » et « professionnel » est ici à l'inverse affirmée. Il s'agit apparemment d'appréhender ce dernier terme au regard d'un certain nombre de compétences par exemple</p>

	<p>proposées dans l'UE « Formation à la gestion des fonds patrimoniaux ».</p> <p>Une réflexion sur les métiers est également possible grâce à une journée spécifique portant sur les débouchés et des rencontres avec des professionnels. Ceux-ci interviennent par ailleurs largement dans les enseignements et des partenariats ont été noués avec plusieurs : réseaux des bibliothèques, fonds patrimoniaux, bibliothèques, École des Chartes.</p>
Place des projets et stages	<p>La voie « professionnelle » propose aux étudiants d'effectuer un stage de trois mois qui donne lieu à la soutenance d'un rapport de stage et d'un mémoire de recherche dit « allégé ».</p> <p>En revanche, il n'est à aucun moment fait mention de projets, ce qui semble logique vis-à-vis de l'un des objectifs affichés de la formation : présenter une candidature aux postes ouverts dans les bibliothèques.</p>
Place de l'international	<p>Elle semble très réduite : en 2013, on compte ainsi une seule mobilité sortante (dans le cas d'une poursuite d'études et d'un stage) et une mobilité « entrante » (un étudiant disposant d'un diplôme étranger). Il en est de même en ce qui concerne les enseignements : si l'on excepte les langues vivantes (qui peuvent être « mortes » en première année à en croire la présentation de l'Université de Lyon 2), il privilégie une mise en perspective dans le temps de savoir et savoir-faire.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La formation adopte un positionnement qui peut sembler plus affirmé que les autres formations de la mention : elle se présente comme un master d'histoire, tout en préparant pourtant à des concours de la fonction publique qui ne sont pas l'apanage d'une seule discipline. Au regard de cet objectif, la notion d'aide à la réussite ne semble pas vraiment pertinente : on peut penser qu'elle se confond avec l'objet même de la formation qui compte des effectifs constants (46 étudiants en 2013). Les effectifs sont en 2013 de 25 étudiants en M2 (12 étudiants inscrits à l'ENSSIB et 13 à Lyon 2) et de 21 en M1 (11 et 10).</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les modalités d'enseignement sont traditionnelles et se déroulent exclusivement en présentiel. Le numérique n'est abordé qu'à travers quelques enseignements portant notamment sur la gestion du patrimoine. À ce titre, la formation gagnerait d'ailleurs certainement à se rapprocher du master <i>Technologies numériques appliquées à l'histoire</i> de l'École des Chartes afin (pourquoi pas ?) d'organiser une session de cours à distance.</p>
Évaluation des étudiants	<p>Elles sont traditionnelles et variées : notes de lecture, commentaire de texte, commentaire de document ou réalisation d'un dossier sont ainsi proposés aux étudiants. En revanche, aucun mode d'évaluation collectif ne semble envisagé.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Aucune procédure particulière ne semble avoir été mise en place. La préparation aux concours pourrait pourtant rendre un tel dispositif intéressant.</p>
Suivi des diplômés	<p>Ici aussi, les données fournies sont de qualité et la formation devrait bénéficier de la création de l'annuaire des anciens.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il ne semble pas exister de conseil de perfectionnement à proprement parler, chose qui peut sembler relativement regrettable. Alors que l'École des Chartes est associée à la formation par le biais de la participation à un séminaire, la spécialité <i>CEI</i> ne peut pourtant bénéficier de l'apport de l'un de ses enseignants ou chercheurs et plus largement d'un regard extérieur susceptible de la dynamiser.</p>

Observations de l'établissement

Réponse au rapport provisoire du comité d'experts - Formations du HCERES

Master Sciences de l'information et des bibliothèques

L'enssib salue la qualité du travail des experts de l'HCERES et répond globalement aux points soulevés dans les rapports.

Cette évaluation a porté, d'une part, sur le master Sciences de l'information et des bibliothèques (SIB) et d'autre part, sur le master Histoire, histoire de l'art et archéologie (HHAA) et a conduit à la production de deux rapports provisoires. Seul le rapport SIB appelle des observations : en effet, la spécialité Cultures de l'écrit et de l'image relève de la mention SIB pour l'enssib, et est seulement dupliquée pour Lyon 2 comme spécialité HHAA.

Tout d'abord l'établissement souhaite rappeler que le master SIB est co-habilité au niveau de la mention avec l'université Lyon1 et que cette information n'apparaît pas dans le rapport d'évaluation.

L'enssib a relevé la parfaite compréhension des experts concernant les objectifs et enjeux du master SIB, et les atouts que représentent nombre d'aspects tels que l'association de la recherche et de professionnels de haut niveau, l'insertion professionnelle et l'accompagnement des stages, la cohérence des différentes spécialités, leur lisibilité et leur pertinence en termes de positionnement dans l'environnement professionnel, la richesse des partenariats et enfin, la diversité des modalités d'enseignement faisant une large place aux projets et aux activités étudiantes.

Des points faibles ont été relevés par les experts, qui appellent les observations suivantes :

- **La faiblesse de l'ouverture internationale dans les mobilités étudiantes et dans les programmes** : un effort réel a été conduit depuis quatre ans, et est sans doute plus effective pour les élèves fonctionnaires que pour les étudiants, compte tenu de la nécessité de trouver des financements complémentaires. Néanmoins, si les mobilités sortantes se développent, les mobilités entrantes sont peut-être freinées par le fait que l'ensemble des cours se passe en français. Cela devrait évoluer dans les accréditations à venir, puisque certains parcours ont prévu de réaliser des UE en anglais.
- **Les modalités pédagogiques n'intégrant pas suffisamment les technologies numériques** : ce constat ne saurait être généralisé et dépend beaucoup des enseignements. La formation en ligne et les modèles de cours inversés ont d'abord été expérimentés dans la formation continue et commencent à irriguer des UE des spécialités PBD (politiques documentaires, recherche d'information), PUN (UE sur l'économie du web intégralement en ligne), et ARN (cours inversé de gestion de projet appuyé sur un Mooc). Ce mouvement est appelé à s'amplifier.

- **L'absence de conseil de perfectionnement** : ces conseils ont existé mais se déclinaient spécialité par spécialité, avec une efficacité très modérée. Les nouvelles dispositions d'accréditation envisagent d'ores et déjà la mise en œuvre d'un tel conseil pour l'ensemble de la mention.
- **L'insuffisance des dispositifs d'aide à la réussite et de suivi d'acquisition des compétences** : effectivement, si jusqu'à présent seule la spécialité PBD disposait d'un référentiel de compétences, la mise en place des futures accréditations est déjà l'occasion d'étendre ce dispositif à l'ensemble de la mention et à chaque futur parcours. En outre, des dispositifs d'aide à la réussite existent dans les faits. Ainsi, sont mis en place des « ateliers-cours » de mise à niveau en langage XML en début de M2 des masters SIBIST, ARN et PUN. Des cours complémentaires d'accompagnement à la rédaction du mémoire dans la spécialité ARN ont également été créés ainsi que des cours de soutien à la maîtrise de la langue française opérés par notre partenaire Lyon 1 pour les étudiants M1 Panist. Bien entendu, ces éléments gagneront à être systématisés et amplifiés.
- **Le positionnement de l'enssib serait à renforcer dans le champ des universités de Lyon** : si des contacts ont été pris avec Lyon 3, l'enssib a privilégié les partenariats officiels et approfondis avec Lyon 1 et Lyon 2 dans les cohabilitations existantes, mais ces partenariats lyonnais s'amplifient dans le contexte de la COMUE et des accréditations en cours, ajoutant des accords avec Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3 et l'ENS autour de la mention Information communication parcours Architecture de l'information et parcours MUSE, enfin avec Lyon 2 autour de la mention Humanités numériques.

La présente réponse au rapport provisoire du comité d'experts relative au master SIB est établie en collaboration entre les deux établissements co-habilités : l'université Lyon1 et l'enssib.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
 François-Noël GILLY
 Le Vice-président Formation et Vie Universitaire
 Philippe LALLE



La Directrice de l'enssib
 Anne-Marie BERTRAND

